



DELIBERATION

Conseil d'Administration

Centre Communal Action Sociale de

Séance du 04/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 13
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11

<u>Date de convocation</u> 27/10/2025
--

<u>Date d'affichage</u> 27/10/2025

<u>VOTE :</u>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre, à dix-huit heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.

Etaient présents :

Mme BEAUD Carole, M. DOREE Philippe, Mme FOUREL Huguette, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, M. LAFUMAT René, Mme PORTE COURTIAL Nathalie, Mme SERRETTE Martine, M. THEBAULT Pierre

Procuration(s) :

M. COURBIS Joël donne pouvoir à Mme HEBRARD Magali

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. COURBIS Joël, Mme DEVISE Liliane, M. DOHA Médard

Numéro interne de l'acte : 2025-13

Objet : CHOIX DU MENU POUR LE REPAS DES AINES 2026

Madame la Vice-Présidente expose :

Le repas des aînés 2026 est prévu le dimanche 4 janvier 2026.

Deux propositions de menus (anonymées) sont présentées aux membres du conseil d'administration. Un vote est effectué pour choisir le menu.

Le montant de la prestation est de 26€ par convives.

Les traiteurs "Maison GAMON" et "Victoria" ont transmis une proposition pour assurer la prestation pour le repas des aînés du 4 janvier 2026.

Suite au vote, c'est le menu du traiteur "VICTORIA" qui a été sélectionné.

SLOW

Le Conseil d'administration,
Madame la Vice-Présidente entendue,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à valider la prestation de "VICTORIA".

Article 2 : d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait à CORNAS
Le Président, M. LAFAGE Stéphane

